

Bilan du POIA
2007-2014



« La démarche des espaces valléens illustre clairement la valeur ajoutée de l'action interrégionale mise en œuvre par les partenaires du massif en faveur d'une économie diversifiée et porteuse de développement durable pour les territoires alpins. »

Stéphane Bouillon,
Préfet coordonnateur
du Massif des Alpes,
Co-président du Comité
de Massif



« Penser globalement, agir localement : les espaces valléens s'inscrivent parfaitement dans cette logique vertueuse au service d'une vision prospective du tourisme alpin. »

**Joël Giraud, Co-président
du Comité de Massif**

Quel bilan tirer de cette démarche ?

Cette dynamique de projet local a été impulsée et mise en œuvre sur 21 territoires alpins intégrant des stations moyennes ou de moyenne montagne. Le portage de l'animation a été assuré par 10 communautés de communes, 4 parcs naturels régionaux, 4 ensembles de stations, 2 syndicats de pays et un territoire d'élaboration de schéma de cohérence territoriale. Les territoires ont organisé la gouvernance en fonction de leur contexte.

Au cours de l'année 2014, ce soutien financier s'est poursuivi, afin que les territoires initialement engagés dans la démarche et qui souhaitaient la poursuivre puissent assurer la fin de leur programmation et s'engager dans un travail de mise en réseau, d'évaluation et de capitalisation d'expériences à l'échelle du massif.

Pour ce faire, les financeurs (Etat, Conseils régionaux et Union Européenne) ont mis à disposition des territoires une équipe de consultants. Ceux-ci ont facilité la mise en réseau en l'animant et en faisant interagir les animateurs par le biais de sessions thématiques complétées par un appui personnalisé à chacun d'eux. Ils ont en outre contribué à la définition de l'évolution du dispositif pour la période 2015/2020.

Les stratégies et les plans d'actions des espaces valléens sont devenus un maillon essentiel des programmes partenariaux élaborés et mis en œuvre pour les Alpes par les Régions et l'Etat, tant dans la génération 2007-2014 dont l'Etat était responsable que dans celle de 2015-2020 avec la Région Provence Alpes Côte d'Azur comme autorité de gestion.

Les structures de niveau intercommunal de diverses natures qui en assurent le portage localement sont des relais indispensables pour une déclinaison concrète et adaptée des objectifs du massif, sur la base des ressources naturelles et culturelles très diversifiées que les Alpes recèlent au niveau de chaque territoire.

La mise en réseau en 2014 des animateurs grâce à une ingénierie transversale à tous les territoires a permis d'enrichir collectivement les projets et de mettre en lumière le bénéfice concret dont peut bénéficier chaque territoire s'il s'appuie sur ses propres atouts en termes de patrimoine, de biodiversité, de manifestations et d'accueil touristique par ses habitants.

Nadine Mordant, Commissaire à l'aménagement,
au développement et à la protection du massif



Quelles perspectives pour la période
2015-2020 ?

Le schéma interrégional de massif, document stratégique adopté en 2013 par l'Etat et les Régions, avait d'ores et déjà mis en avant la nécessité, pour chaque territoire, de développer une économie dynamique basée sur les ressources spécifiques au bénéfice de la qualité de vie de ses habitants.

Les stratégies touristiques pluriannuelles retenues en 2015 sur la base d'un appel à projets lancé à l'échelle du massif sont déclinées en plans d'actions pluriannuels. Le facteur essentiel de leur réussite est la capacité de mise en œuvre grâce à une ingénierie efficiente dédiée.

La démarche a été étendue à tout le massif en incluant des territoires de moyenne montagne ne comportant pas de stations de sports d'hiver, notamment dans les Préalpes du sud sous influence méditerranéenne.

Certains espaces valléens ont voulu s'étendre pour renforcer la mise en cohérence des actions, mieux valoriser la diversité des patrimoines et mieux répartir les retombées socio-économiques de la fréquentation touristique supplémentaire attendue.

Une démarche pluriannuelle d'animation et de capitalisation des actions interrégionales des espaces valléens sera mise en place dès 2016 sur l'exemple de 2014.

LES ESPACES VALLÉENS,
PROJETS TERRITORIAUX DE
DIVERSIFICATION TOURISTIQUE

Comment assurer l'avenir des
vallées du massif alpin ?

Les stations touristiques de montagne sont sensibles au changement climatique, notamment dans leur modèle économique lié à l'hiver. La diversification des activités est un facteur de moindre dépendance à l'enneigement et de fréquentation mieux répartie dans l'année. Ainsi est née la démarche expérimentale

des « espaces valléens » durant la période 2007/2014 sur l'ensemble du Massif des Alpes, au profit de territoires pilotes et volontaires.

Le soutien financier conjoint des Régions, de l'Etat et de l'Union européenne à ces territoires a permis aux structures porteuses de pouvoir bénéficier, pour la définition et le suivi de leur stratégie de diversification touristique, d'un animateur territorial dédié.



Les projets mis en œuvre dans chaque espace valléen ont été portés par une grande diversité de maîtres d'ouvrage. Ces projets portaient sur les thèmes suivants : valorisation des patrimoines, développement des sites nordiques, organisation de l'offre touristique locale, préservation des ressources naturelles, mobilités douces, aménagement de sites et de bâtiments d'accueil ou d'hébergement (dont la réhabilitation de refuges), promotion et commercialisation.

Chiffres clés
2007-2014 :

- 28 territoires « Espaces valléens »
- 17 postes d'ingénierie financés
- 79,5 M€ de budget dont 23,5 M€ de FEDER

Parc Naturel Régional du Vercors : L'importance du réseau



« A chaque échelle : communale, intercommunale, espaces valléens et massif des Alpes, les réseaux sont aujourd'hui incontournables pour mobiliser l'intelligence collective dans un environnement complexe, en pleine mutation.

Ils permettent de communiquer, d'échanger, d'impliquer, de mutualiser les expériences et de défendre les intérêts d'un regroupement d'acteurs mobilisés autour d'un objectif commun.

La mise en réseau des chefs de projets des espaces valléens, qui a été mise en place à partir de 2014, a permis une valorisation croisée des expériences et des projets mis en œuvre sur nos territoires, mais aussi de partager les difficultés quotidiennes rencontrées par les animateurs.

Le risque cependant à trop échanger serait l'homogénéisation des solutions de diversification mises en places. Travailler sur le particularisme de chaque espace valléen reste donc un principe fondamental de la démarche. »

Didier Lalande,
Chef de projet de l'espace valléen Vercors

Syndicat mixte du Beaufortain-Val d'Arly : L'inscription de la station dans le territoire



« Organisé autour de ses stations, cœurs économiques du territoire, le Beaufortain – Val d'Arly bénéficie d'une richesse et d'une diversité patrimoniale (tant naturelle que culturelle) exceptionnelles.

La démarche espace valléen a permis de renforcer le développement touristique du territoire en optimisant les interactions entre ces pôles incontournables et leur environnement territorial dans une optique de développement durable.

Différentes opérations ont ainsi permis de valoriser et de structurer des interconnexions essentielles avec pour parti-pris de favoriser des solutions et outils innovants, connectés, répondant aux attentes des clientèles touristiques et prenant également en compte les centres d'intérêt des habitants du territoire.

Cette structuration repensée du territoire assure ainsi la durabilité de ses destinations en s'appuyant sur la complémentarité et la complétude des offres entre stations et vallées au cœur même de l'espace valléen mais aussi avec des territoires contigus, notamment le Pays d'Albertville, en facilitant le renvoi de clientèle. »

Simon Ouvrier-Bufferet,
Chef de projet de l'espace valléen Beaufortain-Val d'Arly

Communauté de communes du Pays des Ecrins : La visibilité du territoire



« Grâce à la démarche espaces valléens dans laquelle notre Communauté de communes s'est engagée dès 2008, de nombreuses actions ont pu voir le jour concernant notamment la mobilité et la diversification des activités à vocation touristique.

Les aménagements du stade d'eau vive et de ses abords, avec la réalisation d'une voie verte reliant cet espace ludique et le centre-bourg de L'Argentière-la-Bessée, représentent une vraie plus-value en termes de visibilité et de notoriété du Pays des Ecrins.

Ces projets ont permis l'accueil de nombreuses compétitions de canoë-kayak et notamment une épreuve de Coupe du monde. Ces événements ont attiré médias, initiés et familles, favorisant ainsi une économie estivale sur le territoire des Ecrins. L'espace valléen a donc été un véritable tremplin pour une meilleure reconnaissance du Pays des Ecrins comme territoire d'accueil spécialiste des activités de pleine nature. »

Cyrille Drujon d'Astros,
Président de la Communauté de communes du Pays des Ecrins

Communauté de communes du Haut-Verdon Val d'Allos : Une nouvelle gouvernance



© Robert Palomba

« Notre communauté de communes a été identifiée comme pilote de la démarche espaces valléens sur notre territoire au titre de sa compétence développement économique.

Cette démarche a permis de lancer une dynamique positive de réorganisation à l'échelle de l'espace valléen pour mieux répondre aux enjeux de demain en matière de diversification et de qualification de l'offre (nouvelles attentes de la clientèle, réchauffement climatique, etc.).

Des évolutions sont notables notamment en termes d'amélioration du travail en réseau, d'outils de médiation et de promotion collectifs à l'échelle de la vallée, de rapprochement entre la logique de stations et la valorisation de la démarche vallée. Les acteurs institutionnels sont désormais mieux à même de travailler vers les prestataires pour les positionner au cœur de la démarche de développement durable, notamment par la mise en œuvre d'opérations de sensibilisation-formation-action. »

Sandrine Bouchet, Directrice de la CCHVVA

